



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Relance des "salles de shoot" à Marseille : position et avis du Gouvernement  
Question écrite n° 12262

### Texte de la question

Mme Monique Griset attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur l'éventuelle relance d'un projet de salle de consommation à moindres risques à Marseille, évoquée publiquement par le nouveau préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette perspective suscite de l'inquiétude dans un contexte particulièrement dégradé sur le plan sécuritaire. Marseille est aujourd'hui confrontée à une emprise croissante du narcotrafic, à une explosion des violences liées aux stupéfiants et à des drames récents qui ont profondément marqué les habitants, parmi lesquels le meurtre de Mehdi Kessaci. Dans ce climat qui vaut à la deuxième ville de France d'être qualifiée de « narcoville », nombre de Marseillais expriment un sentiment d'abandon. Par ailleurs, plusieurs travaux et évaluations conduits sur les salles de consommation à moindres risques expérimentées en France, notamment à Paris et à Strasbourg, ont montré des résultats très décevants et, surtout, n'ont pas permis de démontrer une diminution des trafics et de la consommation de drogue. Ces salles de consommation conduisent à de fortes oppositions, en raison des nuisances subies par les riverains (attroupements, consommation de produits stupéfiants aux abords, sentiment d'insécurité). Dans une ville comme Marseille, où la priorité affichée par l'État est la lutte contre les réseaux criminels et la reconquête de certains quartiers, la mise en place d'une « salle de shoot » apparaît, par de nombreux élus locaux dont Mme la députée, comme contradictoire avec les impératifs de sécurité attendus par les Marseillais. Dans ce contexte, elle interroge le Gouvernement sur plusieurs points. D'abord, elle lui demande sur quelles données scientifiques et sanitaires objectives le Gouvernement fonderait une telle décision de relance du projet de « salle de shoot » à Marseille, au regard des résultats des expérimentations menées ailleurs en France. Elle lui demande ensuite quelle est la position officielle du ministère de la santé quant à la relance de l'implantation éventuelle d'une salle de consommation à moindres risques à Marseille et, enfin, comment le Gouvernement concilie cette approche avec la nécessité de lutter contre le narcotrafic qui déstabilise profondément la ville de Marseille.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Monique Griset](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12262

**Rubrique :** Drogue

**Ministère interrogé :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

**Ministère attributaire :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [20 janvier 2026](#), page 262